

Sous-section 1.—Écoles élémentaires et secondaires

Direction.—Comme il en est fait état à la page 361, la surveillance et l'administration immédiates des écoles publiques relèvent des commissions scolaires régies par les lois scolaires. Il peut s'agir de commissions de grandes circonscriptions, de commissions locales au sein des grandes circonscriptions ou de commissions indépendantes (écoles rurales et urbaines) dont les membres peuvent être tous élus, en partie élus et en partie nommés ou tous nommés; certaines écoles sont régies par des délégués de la province et non par une commission. Comme leur nom l'indique, les écoles privées et les écoles fédérales sont respectivement dirigées par des organismes privés et par les autorités fédérales.

Le tableau 4 indique le nombre de commissions scolaires en activité dans chaque province en janvier 1966, ainsi que le nombre de commissaires.

4.—Commissions scolaires et commissaires, par province, janvier 1966

Province ou district	Commissions des grandes circonscriptions	Commissions locales au sein des grandes circonscriptions	Commissions locales indépendantes	Total, commissions	Commissions scolaires formées de commissaires			Délégués scolaires
					Élus	Élus et nommés	Nommés	
Terre-Neuve.....	269	—	—	269	—	—	269	3,500
Île-du-Prince-Édouard.....	29	—	378	407	405	2	—	1,437
Nouvelle-Écosse.....	24	1,209	42	1,275	1,198	—	77	4,049
Nouveau-Brunswick.....	14	383	39	436	397	9	30	1,949
Québec								
Catholiques.....	55	1,291	109	1,455	1,453	—	2	7,457
Protestantes.....	9	53	341	202	141	—	61	1,014
Ontario.....	980	11 ¹	716	1,707	1,324	49	334	8,629
Manitoba.....	64	—	1,069	1,133	1,116	—	17	3,930
Saskatchewan.....	60	4,385	76	4,521	4,521	—	—	13,923
Alberta.....	59	—	138	197	197	—	—	830
Colombie-Britannique.....	83	—	4	87	87	—	—	557
District de Mackenzie.....	—	—	3	3	3	—	—	11
Total.....	1,446	7,331	2,715	11,592	10,842	60	790	47,336

¹ Commissions scolaires, toutes membres de la Commission métropolitaine de Toronto.

Inscriptions.—Le tableau 5 indique les inscriptions dans toutes les écoles élémentaires et secondaires au Canada et dans les écoles relevant du ministère de la Défense nationale outre-mer, selon la classe. Les écoles privées et les écoles pour Indiens et Esquimaux sont incluses dans ces chiffres. Les inscriptions dans les écoles privées ont répondu pour 4 p. 100 de toutes les inscriptions aux niveaux élémentaires et secondaires, en 1964-1965. Les écoles dirigées par les ministères fédéraux, c'est-à-dire les écoles pour les enfants indiens, les écoles des territoires et les écoles pour les enfants des militaires outre-mer, ont répondu pour environ 1 p. 100 du total.

Les inscriptions scolaires sont en augmentation ces dernières années et elles augmentent bien plus rapidement que la population en général. Les taux annuels d'accroissement des quatre plus récentes années ont varié de 4 à 4.2 p. 100, tandis que ceux de la population globale s'échelonnaient de 1.7 à 1.8 p. 100 au cours de la même période.